

Au revoir Philippe !

Triste destinée que celle de notre ami et collègue Philippe LAFARGE, décédé le 28 juillet.



53 ans, c'est beaucoup trop jeune pour partir alors qu'il se faisait une

joie d'aller passer ses vacances en Irlande.

Philippe était un élu assidu depuis son élection en 2008, il suivait particulièrement les dossiers liés aux transports scolaires et au collège de Montbazou.

Autres sujets pour lesquels il s'investissait, ceux de la LGV SEA et, plus récemment, celui du passage à 2 X 3 voies de l'autoroute A10. Nous poursuivrons ce travail avec une pensée toute particulière pour Philippe.

La vie n'est pas faite que de plaisir et de joie, celles et ceux qui perdent un proche le vivent douloureusement, mais ainsi va la vie. Une pensée à Marie-Christine, sa compagne, et Eléonore leur fille, à qui nous adressons tous nos messages d'amitiés.

Roland Baricau

AGENDA

Atelier lecture enfants

Mercredi 4 octobre
de 17h30 à 18h30

Soirée doudou

Mardi 10 octobre à 19h00
bibliothèque Lucien Brossard
(voir page 4)

Conseil municipal

Vendredi 13 octobre à 20h00
Salle du conseil - mairie

Concours de belote

Samedi 21 octobre à 13h00
Salle « Les Albizzias »
Organisé par l'Age d'Or
(voir page 4)

Cérémonie du 11 novembre

à 9h45 avec les pompiers de Thilouze
devant la mairie
suivi d'un vin d'honneur au « Madison »
(voir page 4)

Marché de Noël

Dimanche 26 novembre
de 10h00 à 18h00

Salle polyvalente
Organisé par le Réveil de Villeperdue
(voir page 4)

Loto

Samedi 2 décembre à 20h00
salle « Les Albizzias »
organisé par l'APE

Atelier créatif et animation « enfant » sur Noël

Mercredi 20 décembre
de 15h00 à 17h00

bibliothèque Lucien Brossard
(voir page 4)

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

128 élèves répartis en 5 classes

L'équipe enseignante, inchangée, a en charge :



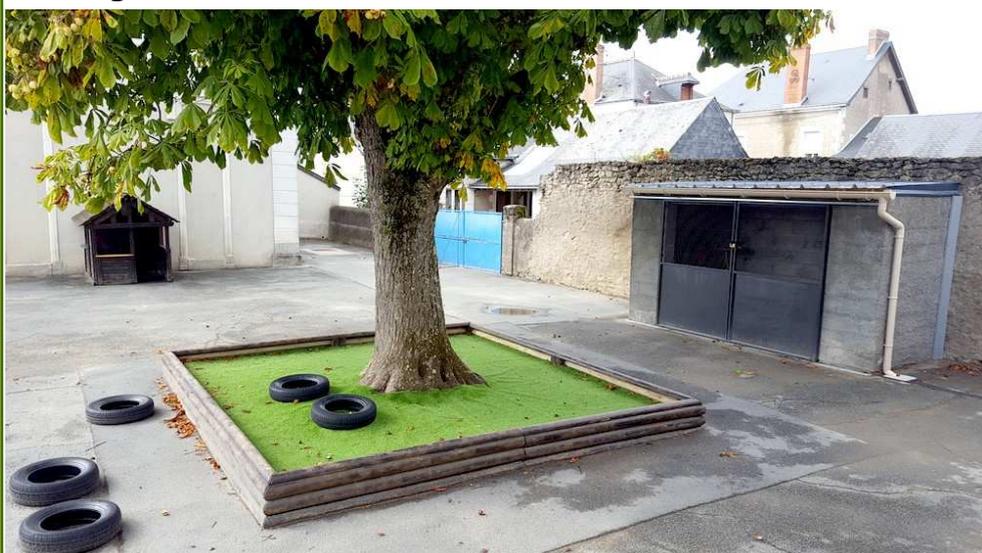
classe 1– 13 Petite Section et 13 Moyenne Section/
classe 2– 20 Grande Section/ **classe 3**– 22 CP et 7 CE1/
classe 4– 12 CE1 et 17 CE2/ **classe 5**– 10 CM1 et 14 CM2.

Budget école 2017-2018

Une augmentation de 1,5 % pour les fournitures soit 58 €/élève et 2 % pour la coopérative scolaire soit 4,20 €/élève a été votée par les élus.

Nouveautés de cette rentrée

Aménagement de la cour de maternelle



- ☺ Le bac à sable a laissé place à un espace jeu avec pelouse synthétique.
- ☺ Un abri à vélo permettant un meilleur rangement a été édifié.
- ☺ La cabane a été déplacée pour en optimiser la surveillance.
- ☺ Un visiophone a été installé au niveau du portail pour des questions de sécurité

Intégration d'un nouvel agent communal



Amélie GROSLERON a intégré l'équipe périscolaires (cantine et garderie) au 1er septembre avec fonction d'ATSEM auprès des maternels.

Services périscolaires : garderie et cantine

Le bilan financier 2016-2017 reste stable pour la cantine et la garderie avec une légère baisse de fréquentation pour la garderie et une hausse pour la cantine. Suite à une consultation de plusieurs prestataires de fourniture de repas, CONVIVIO a été retenu pour les 3 années à venir.

Les tarifs pour l'année scolaire sont inchangés, à savoir **3,28 € le repas** et **0,82 € la ½ heure de garderie**.

Le passage de la semaine à 4 jours est acté dès cette rentrée, ce qui correspond majoritairement au choix des familles recueilli par le sondage effectué à cet effet en juin dernier. Cette modification aura sans doute une répercussion sur les services de garderie notamment, les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) étant, de fait, supprimées.

TRAVAUX COMMUNAUX

Réalisations...

- Le cheminement de la gare et stationnement pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) côté « Godinière » sont achevés.



Vue depuis le quai de la gare

- Le bardage de la salle polyvalente, qui présentait un danger, a été changé cet été.
- Un revêtement de sol de type lino-leum a été apposé dans la petite salle polyvalente dédiée à l'association « Les Fripons » au mois d'août.



- Le logement de la boulangerie a bénéficié de quelques travaux de rénovation avant l'arrivée des nouveaux locataires.
- La rénovation d'un pavillon locatif s'est achevée début septembre.
- Les fossés communaux ont été nettoyés courant août.
- Les travaux de peinture des huisseries de la salle « Les Albizzias » sont effectués.

...et projets

- Les travaux de peinture de classes sont prévus pour les prochaines vacances scolaires.
- La réfection des voiries communales se fera d'ici la fin de l'année.

Certaines recettes intercommunales abonderont le budget communal.

- **Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et communales**

La Communauté de Communes du Val de l'Indre (CCTVI) est, cette année, éligible au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Antérieurement, elle ne l'était pas alors que la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau et la Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine l'étaient. Ainsi, un consensus solidaire s'est décidé pour que les petites communes aient ce fonds comme auparavant. Villeperdue percevra 24 140 € (17 000 € en 2016).

- **Fonds de concours intercommunal**

A ce FPIC, s'ajoute un fonds de concours d'un montant de 4 136 €, que les élus ont sollicité pour participer au financement de travaux d'aménagement de la route du Chêne Parapluie.

- **Restitution compétence « intervention en milieu scolaire »**

Lors de sa commission locale d'évaluation des charges transférées, la CCTVI a établi son rapport sur la restitution de la compétence « intervention en milieu scolaire ». Ainsi, la CCTVI, n'ayant pas cette compétence, la somme de 4 036 € correspondant à l'intervenante musicale sera versée à Villeperdue.



Réduisez vos déchets

Autocollant STOP PUB à apposer sur vos boîtes aux lettres et boîte à piles à demander en mairie ou sur le site du SMICTOM :



www.smictom.com/index.php/je-reserve-mon-stop-pub-et-ma-boite-a-piles

Subvention au titre des amendes de police :

7 167 € octroyés à Villeperdue pour les travaux de la route du Chêne Parapluie.

Motion sur les restrictions budgétaires et la suppression des contrats aidés annoncées par le gouvernement

Face aux annonces gouvernementales sur la baisse des dotations de l'Etat : Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR), réserve parlementaire..., les élus ont souhaité réagir. En parallèle de ces restrictions budgétaires, la baisse des contrats aidés touche également la collectivité qui compte, parmi son personnel, 3 contrats de la sorte. Ces suppressions potentielles vont, à terme, grever le budget communal en matière de charges salariales. Outre l'intérêt financier de ces contrats, ils apportent une aide précieuse au retour à l'emploi pour les personnes qui en bénéficient. Le report annoncé par le gouvernement de ces prestations vers la formation ne semble pas, aux yeux des élus, la meilleure solution : le retour à l'emploi ne se basant pas seulement sur la compétence mais plutôt sur un accompagnement concret. Les élus ont ainsi voté, lors de la séance de conseil municipal du 1er septembre, une motion de contestation de ces restrictions budgétaires ainsi que de la baisse voire suppression des contrats aidés.



ELARGISSEMENT AUTOROUTE A10 ET LGV SEA

A l'écoute de ces deux infrastructures !

A10 : La phase active de ce projet d'élargissement à 2 fois 3 voies est engagée et les dossiers de préparation de l'enquête publique sont déjà sur la table du conseil municipal pour examen et avis. Lors de la séance du 1er septembre, les élus ont émis un avis défavorable sur ce projet pour les raisons suivantes :

- Pour les élus, ce n'est pas qu'un élargissement mais bien une nouvelle construction de 2 voies supplémentaires, raison pour laquelle tous les ponts sont à reconstruire.
- Alors que les évolutions de trafic, voitures et camions, à l'horizon de 20 à 40 ans sont conséquentes, (+20 à 40%), Cofiroute ne prévoit aucune mesure de protection acoustique et paysagère sur le territoire communal. Pour les élus, ce devrait être l'occasion d'apporter des protections non prévues lors de la construction de cette autoroute dans les années 1970, il n'en est rien !

A l'heure où nous subissons les bruits de la nouvelle LGV, il nous semble important d'attirer l'attention des

pouvoirs publics sur les conséquences négatives du passage à 2 fois 3 voies de l'A10 tel que prévu dans les dossiers de la DUP.

LGV SEA : Deux mois après sa mise en service, la LGV SEA est l'objet de plaintes consécutives aux bruits générés par les circulations TGV. Comme nous l'avions dénoncé à l'occasion de l'enquête d'utilité publique, la réglementation « bruit » qui s'applique à ce type d'infrastructure, datant de 1999, n'est pas adaptée aux infrastructures actuelles et à la qualité de vie à laquelle aspirent les riverains de cette LGV.

Aujourd'hui, il convient de vérifier, déjà, si la réglementation est respectée ; c'est la raison pour laquelle des mesures seront réalisées sur les secteurs à proximité de la voie.

Pour Villeperdue, reste à déterminer les endroits pertinents à imposer au concessionnaire LISEA. Le hameau du Bry est d'ores et déjà recensé, mais en fonction d'autres plaintes exprimées en mairie, des mesures supplémentaires seront demandées.

RENTRÉE RÉUSSIE

Depuis le 6 juillet dernier, Villeperdue a le plaisir d'accueillir



Didier et Frédérique Maréchal, les nouveaux propriétaires de la Boulangerie / Pâtisserie.



En quelques semaines, ils ont su faire preuve d'une grande qualité, qu'il s'agisse de l'accueil de leur clientèle ou des douceurs qu'ils proposent au quotidien.

C'est, sans nul doute, le fruit de leur recherche perpétuelle de la perfection. Et pour illustrer ceci, Mme Maréchal rappelle ces quelques mots de Léonard de Vinci : « *Les détails font la perfection et la perfection n'est pas un détail.* »

Alors, à tous les gourmands, méditez cette maxime en dégustant l'une des nombreuses et délicieuses spécialités de notre couple d'artisans boulangers/pâtisseries !

Nouveaux horaires au 1er octobre :
Semaine : 6h30–13h00/16h00–19h00 (fermé le mercredi)

Samedi et dimanche : 7h00 – 12h45

Page Facebook :

Boulangerie Pâtisserie AU PAIN PERDU



AGE D'OR Concours de belote

L'Age d'Or vous convie à son concours de belote en équipe

samedi 21 octobre à partir de 13h00 salle « **Les Albizzias** ».

De nombreux lots vous attendent.

Contact M.CATHALA-02 47 76 10 62

Bibliothèque Municipale

"Lucien BROSSARD"
37260 Villeperdue - ☎ 02 47 65 99 33

Horaires d'ouverture

- **mercredi de 10h00 à 12h00 et 17h15 à 18h30**
- **samedi de 10h00 à 12h00**

Durée des prêts :

- *3 livres pour 21 jours
- *1 CD pour 7 jours
- *1 DVD ou 1 VHS pour 7 jours

TARIFS annuels :

- gratuit pour les - 6 ans
- 3 € de 6 à 16 ans
- 6 € pour les + 16 ans

La consultation d'ouvrages et l'accès à Internet sont gratuits sur place.

Tout au long de l'année des animations sont organisées (communication via la lettre d'infos, le site Internet de la commune et par affichage).

A venir...



Soirée Doudou
mardi 10 octobre
mardi 12 décembre
de 19h00 à 19h45

Lecture du soir offerte aux enfants.



Lecture du mercredi
mercredi 4 octobre
15 novembre
13 décembre
de 17h15 à 18h15

Lecture partagée avec les enfants.

Atelier créatif « Noël »
mercredi 20 décembre
de 15h00 à 17h00



Les enfants confectionneront des décorations pour les fêtes de fin d'année avant de partager un goûter.



11 NOVEMBRE
Commémoration
à 9h45

Rassemblement devant la mairie
Revue des sapeurs-pompiers du centre « Le Balzac » suivie d'un vin d'honneur servi par le « Madison ».

RDV

Dissolution du comité des fêtes de Villeperdue

Cette association, en sommeil depuis quelques années, a été dissoute lors d'une récente assemblée générale. Le solde du compte d'un montant de 2539,67 € a fait l'objet d'une remise de chèque à l'association du **Réveil de Villeperdue**. Cette dernière remercie le comité des fêtes pour ce geste, mais n'entend pas être seule bénéficiaire. Ainsi, lors de sa prochaine réunion le 12 octobre, son bureau décidera de la répartition de cette somme entre les différentes associations communales. Il sera également nécessaire d'inventorier le matériel laissé par le comité des fêtes (tables, tréteaux, bancs, stands ...), stocké provisoirement par le Sporting-Club de Villeperdue et la commune, et de décider comment et par qui en sera assurée la gestion.



Marché de Noël

Dimanche 26 novembre
de 10h00 à 18h00

4ème édition - Salle polyvalente

Vous avez été nombreux l'an dernier à découvrir et apprécier la qualité et la diversité des exposants, choisis en priorité pour la fabrication artisanale des articles proposés. Beaucoup d'entre eux ont manifesté le désir de revenir cette année, c'est un motif de satisfaction pour les organisateurs mais une place sera faite à de nouveaux talents. En 2016, le RDV a innové en proposant aux visiteurs et aux exposants, un plateau repas chaud dans un espace aménagé et convivial ; ce franc succès sera reconduit cette année. Les précisions à venir seront communiquées en temps utiles par affichage, prospectus et presse locale. Le Réveil de Villeperdue vous invite, dès maintenant à noter cette date dans vos agendas et vous remercie par avance de votre visite.

